



Compte Rendu Réunion N°4

Du Mercredi 6/4/2011 (18h)

Section Pétanque

Les Clayes-Sous-Bois

Ordre du jour :

- 1) Concours du 09 avril 2011
- 2) Etat des finances
- 3) Etats des licenciés au 6 avril 2011
- 4) Résultats du club à ce jour et nombre de points.
- 5) Point sur le gala du 1^{er} juin
- 6) Questions et informations diverses

Participants :

- Francis Poirier
- Jean-Michel Breuillat
- Joseph Bernicot
- Edith Charlet
- Jean-Michel Gueret
- Didier Blanche
- Daniel Sébire

Absents excusés : Nina Sookloul – Emilio Pasculli – Fernand Viegas Mau

Invité : Gérard Boitte

1) Concours du 09 avril 2011

COORDINATEUR : Francis POIRIER

TABLE : Gérard BOITTE (1^{er} concours), Daniel SEBIRE (2^{ème} concours), Jean-Michel GUERET (concours féminin)

VENTE DES TICKETS : Daniel CLUZEAUD

BARBECUE : Jean-Michel BREUILLAT, Emilio Pasculli, Francis Poirier

STATIONNEMENT DES VEHICULES : Didier BLANCHE (de 13h30 à 14h15) Il a été demandé à la mairie l'ouverture du parking du bas, si cela est autorisé nous ferons le fléchage samedi matin.

BAR : Joseph BERNICOT, Didier BLANCHE, Daniel LEVEQUE

SONO : Jean-Michel GUERET, Daniel SEBIRE (samedi matin)

CADRES : Samedi matin

ALIMENTATION : Approvisionnement assuré par Jean-Michel BREUILLAT suivant liste définie par le bureau

2) Etat des finances

Le compte courant laisse apparaitre un solde créditeur de 2496.10 €

Le livret quant à lui laisse apparaitre un solde créditeur de 2660.45 €

3) Etat des licenciés et membres :

A ce jour 162 licenciés ont renouvelé ou pris leur licence.

A cela vient s'ajouter 14 membres.

Gérard Boitte propose de mettre le fichier unique des licenciés sur le site USMC Pétanque avec des accès sécurisés pour les utilisateurs désignés.

Cette solution ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

4) Résultats du club à ce jour et nombre de points :

Grâce à la collaboration de Lilian Novoli et Gérard Boitte, nous sommes en mesure désormais de connaître à tout moment le nombre de points d'un licencié du club et le nombre total de points obtenus par le club avec le détail par joueur.

A ce jour le club a obtenu 106 points.

5) Point sur le gala du 1^{er} juin

- Finances : le budget prévu est de 5700 €
 - Nous avons déjà perçu 2500 € de nos sponsors
 - Nous avons l'assurance de percevoir 1000 € par la ville et 500 € par la Banque Populaire
 - A venir : Conseil Général demandé 1000 € (commission le 29/04, confirmation début Mai)
 - CNDS demande faite de 1000 € attente réponse.
 - Crédit Agricole ?
 - Boulineau ?
 - Carrefour Market ?
- 12h00 Accueil des joueurs et Marc Alexandre par Francis Poirier, déjeuner chez Francis et aide d'Edith.
- 14h00 Début de la manifestation
- Tenue du concours : manuellement étant donné le faible nombre d'équipes
- Parking : demande à faire auprès de la mairie pour obtenir le parking près du bois.
- Placement des véhicules : responsable Jean-Michel Gueret
- Buvette : Joseph, Fernand, Edith, Didier
- Communication : TV78, affiches, Nouvelles de Versailles
- Liste des VIP retenus : (environ 60 personnes)
 - 16 joueurs, compagnes Quintais et Nevreumont, Marc Alexandre, Bruno Rocher,
 - Mme le Maire, Jean-Jacques Lecoq, Véronique Rabillet, Nadia Daumin, Roger Blin,
 - Michel Doyen, Jean Macias, Joël Mouton, Patrick Cardin
 - Martins (2)
 - Banque Populaire (2)
 - Carrefour Market (2)
 - Boulineau
 - CNDS (Guillaume Payen et sa responsable)
 - Jean-Michel Gourdon
 - Le bureau (20)
 - Gérard Boitte (2)
 - Daniel Cluzeaud
 - Paul Le Mezo (2)
- Trophées : Jean-Michel Breuillat s'occupe de l'achat des trophées pour les vainqueurs (4)
- Médailles du club seront remises aux principaux VIP (Maire, Conseiller général etc....)
- Porte-clefs pour les jeunes présents seront remis par Jean-Michel Gueret.

6) Questions et informations diverses

- Le Président remercie Jean Michel BREUILLAT pour le travail accompli, concernant les demandes de subventions au C.N.D.S (2 demandes de subventions ont été adressées, pour un montant global de **1500 €** représentant une participation pour la journée GALA et l'entraînement des handicapés du centre Camille CLAUDEL, chaque mardi dans notre club).

- La mairie des CLAYES-SOUS-BOIS installera 2 bancs supplémentaires à notre aire de jeux et procédera à un apport supplémentaire de graviers.

- Des travaux de transformation de notre local sont étudiés par la mairie qui ont pour but de rendre plus facile d'accès les blocs sanitaires, d'agrandir la réserve et de sécuriser le local bar.

La séance est levée à 19h30